**Règlements GOUTTE D’Ô (prêt-à-camper)**

* **Il est strictement interdit de fumer à l’intérieur de la goutte d’Ô.**
* En tout temps, le campeur doit laisser le lieu qu’il occupe et les équipements dans un bon état et propre. Tout vol sera facturé, ainsi que la malpropreté de la goutte d’Ô sera nettoyée à vos frais. Important de nous aviser de tous bris, s’il y a lieu, lors de votre départ.
* La capacité maximale de personne pouvant dormir dans la goutte d’Ô est de 4 personnes

 (2 adultes et 2 enfants) **Deux** **voitures seulement sont tolérées par goutte d’Ô.**

* Il est interdit de monter une tente sur le terrain de la goutte d’Ô.
* **Prenez note qu’il est formellement interdit de faire entrer dans la goutte d’Ô tout animal que ce soit un chien, chat, etc…..**
* Lors de votre arrivée, un dépôt par carte de crédit est exigé pour couvrir les frais s’il y a un bris et sera remboursé après inspection dans un délai de 48 hres.
* Ne pas déplacer le bac à feu.
* Si utilisation de la vaisselle, elle devra être lavée avant votre départ. (Il y a le nécessaire

dans les rangements en dessous des bancs.)

* **Couvre-feu 23h00.**
* **Il est important de fermer les fenêtres à votre départ.**

 **LA DIRECTION**